



Renseignements procédure

Par **Serres stephane**, le **18/10/2018** à **14:57**

Bonjour,

J'ai 34 ans, accusé d'escroquerie.

Un ancien ami de travail a utilisé mon adresse mail pour créer un compte Natixis afin de percevoir ses primes.

Ce monsieur m'a fait recevoir ses primes, mais étant en très gros souci financier je suis dans l'impossibilité de le rembourser.

-Saviez-vous ce que je risque ?

Si il aurait pas utilisé mon adresse mail, rien ne se saurait passer.

Je saurais juger en février 2019 pour l'instant sans avocat, en ce moment sans casier judiciaire (vierge).

Merci de m'aider.